



Groupe de travail Cycle SU  
(on n'ose plus dire conclusif)

Monsieur le Président,

Il aura fallu du temps et toute la détermination des organisations syndicales pour que nous nous retrouvions ce jour autour du sujet portant sur le cycle de la surveillance.

Nous allons être brefs dans nos propos liminaires, car nous avons déjà beaucoup écrit et dit sur le sujet depuis maintenant 2 ans que la CGT a initié cette réflexion après avoir reçu les contributions de près de 3000 collègues.

Concernant la consultation que vous avez initiée dans les DI, quels sont les retours que vous avez eu ? Combien d'agents y ont participé ? Comment comptez vous intégrer ces éventuelles propositions dans le dialogue social auquel, nous vous le rappelons, vous êtes contraint dès lors qu'il est question d'organisation du travail, de santé et de sécurité au travail ?

Nous savons que dans certaines brigades, le taux de participation a été très faible. Et vous voulez savoir pourquoi ? Parce que les agents n'ont plus confiance en vous. Nous vous le disions déjà lorsque nous avons analysé les résultats du grand questionnaire sur la surveillance.

Vous nous présentez aujourd'hui des engagements. Ils sont pour la plupart conclusifs des discussions que nous avons pu avoir avec l'administration au cours de ce cycle.

Toutefois, il ne s'agit pas pour nous de faire de ce groupe de travail un satisfecit. Le calendrier est encore aujourd'hui bien trop imprécis à la fois dans les sujets qui doivent être approfondis mais également dans la mise en œuvre pratique des engagements.

Il y a également un sujet majeur pour la CGT, le fameux tryptique moyens / Effectifs / Missions.

Par exemple, concernant les unités d'intervention (qui était une proposition de la CGT), quels moyens supplémentaires, aussi bien humains que matériels prévoyez vous ? Le risque est que les effectifs soient pris dans des brigades, sans compensation.

Nous craignons fort qu'en l'absence de moyens, on se retrouve avec les structures comme le GRITT (**Groupe de Recherche et d'Intervention contre les Trafics de Tabac**) Lyon, qui en fonction des objectifs et des missions va prendre des effectifs dans la BSI de Lyon, La BSE de Lyon, la CRPC, au bureau OP/Co de Lyon Ville... et cela déstabilise les services qui fournissent des agents.

Concernant également les chefs d'équipe et la valorisation de cette fonction, nous vous avons dit à maintes reprises que des mesures pouvaient immédiatement être mises en place, comme l'heure supplémentaire. Mais des mesures budgétaires vont devoir intervenir également rapidement.

Il en est de même pour la reconnaissance de l'investissement professionnel des catégories B adjoints ? Quelle est la marge dont dispose l'administration pour promouvoir ces agents ?

Enfin, en filigrane des propositions de l'administration, nous retrouvons la philosophie du LabAura : intensification et flexibilisation du travail. La présentation, parfois alléchante, des projets est un leurre, surtout dans un contexte budgétaire de plus en plus contraint.

Vous n'allez pas pouvoir, Monsieur le Président, pendant des mois encore, continuer à discuter de ces sujets, sans mettre sur la table la question des moyens qui seront dédiés à leur mise en œuvre.

Ou alors cela confirmerait ce que nous craignons, que ce cycle n'ait été qu'un grand barouf, destiné à occuper organisations syndicales et agents.